



Huitième Réunion de l'Equipe de Travail sur l'Eau et le Climat

Genève, 15 septembre 2016

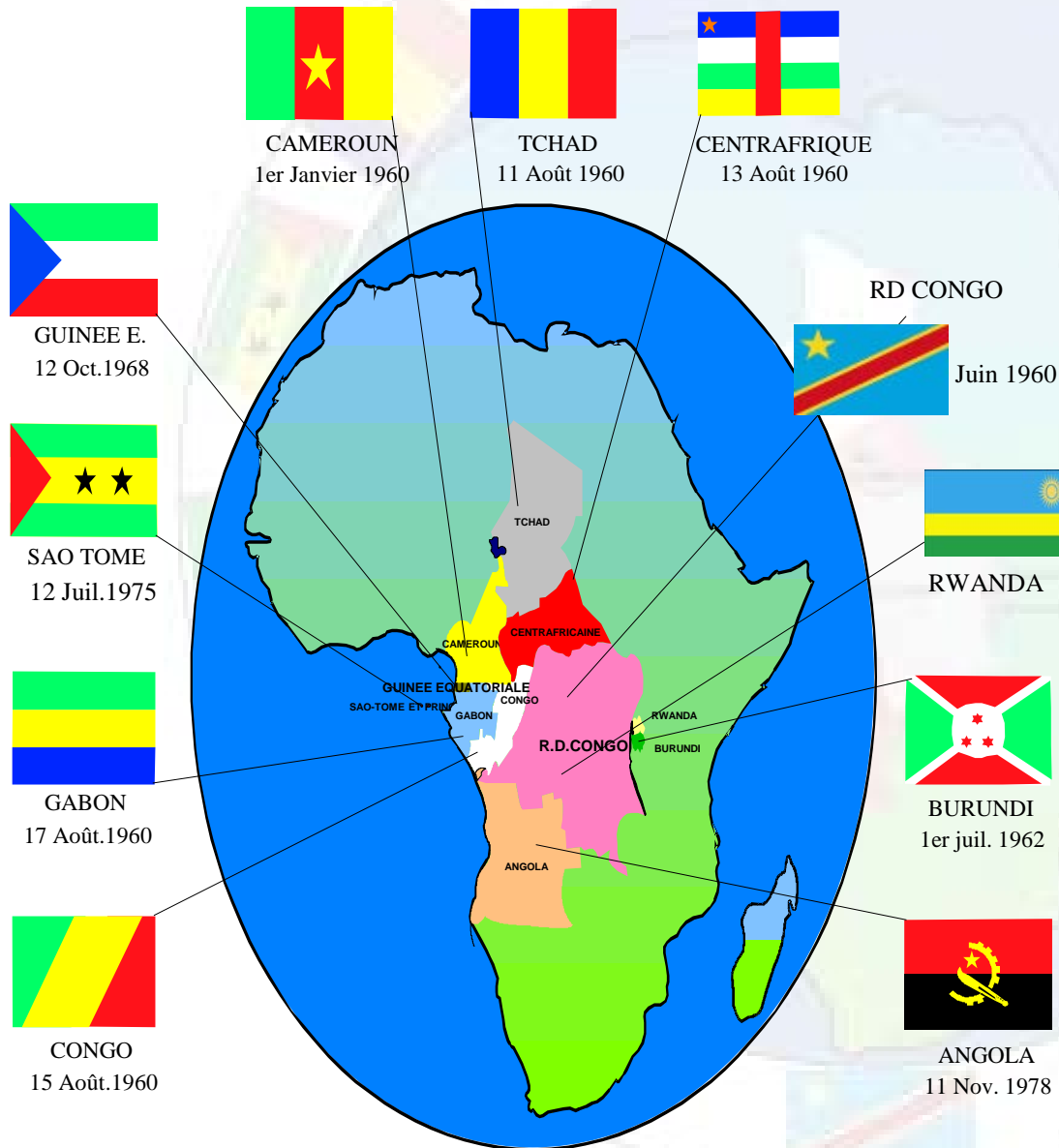
Désiré Armand NDEMAZAGOA BACKOTTA
CEEAC



PLAN

- I. **Présentation de la CEEAC**
- II. **Défis**
- III. **Instruments de mise en oeuvre de la GIRE /CEEAC**
- IV. **Coopération.**

A. LA CEEAC EN BREF



Dates:

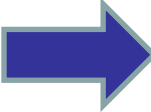
- Création: **octobre 1983**;
- Démarrage: **janvier 1985**

- *Superficie totale*: 6640500 km²

- 2^{eme} Bassin hydrographique mondial après l'Amazone

- *Population*: 160 millions d'habts

B. MISSION DE LA CEEAC



Promouvoir et renforcer une coopération harmonieuse et un développement équilibré et auto-entretenu dans tous les domaines de l'activité économique et sociale, *en particulier dans les domaines de l'industrie, des transports et communications, de l'énergie, de l'agriculture, des ressources naturelles, l'eau, du commerce, des douanes, etc.*



Elever le niveau de vie des populations,



Accroître et maintenir la stabilité économique,



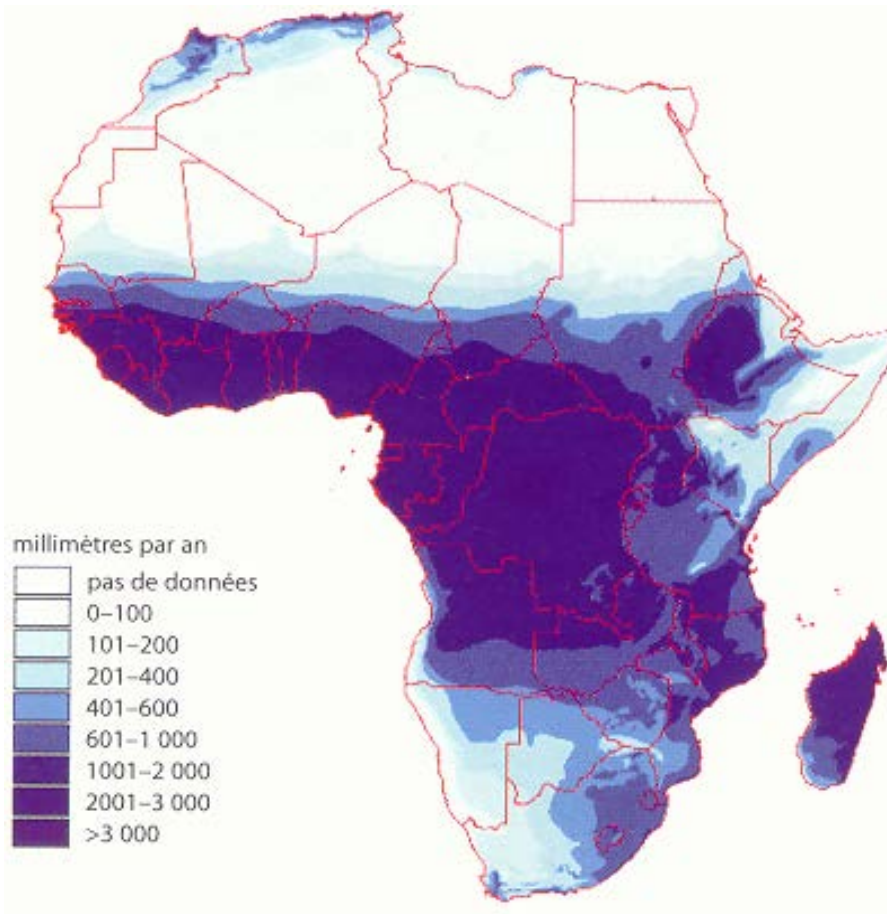
Renforcer les étroites relations pacifiques entre ses membres



Contribuer au progrès et au développement du continent

C- PRECIPITATIONS

- ❑ Région la mieux arrosée d'Afrique
- ❑ subdivisée en trois zones climatiques: équatoriale, tropicale et désertique



D. LES RESSOURCES EN EAU PARTAGEES

- ❑ **Ressources en eau partagées** : 16 cours d'eau , 5 Lacs et 17 systèmes aquifères qui sont partagés par l'un des 11 pays de la CEEAC, soit entre eux , soit avec un ou plusieurs pays en dehors de l'espace communautaire;
- ❑ **Zones humides**: 15 zones humides classées (37,2 M Ha) au titre de la Convention Ramsar (hormis l'Angola);
- ❑ **Disponibilité de ressources en eau** : 21 828 m³/habitant/an de ressources en eau renouvelables (Les pays en seuil de stress sont le Burundi avec moins de 1700 m³/an/habitant et Rwanda avec 670 m³/an/habitant).
- ❑ **Fort taux de dépendance des flux entrant des pays voisins**. Il s'agit du Tchad et du Congo

BASSIN	SUPERFICIE (EN MILLIERS DE KM ²)	PAYS D'AFRIQUE CENTRALE DANS LE BASSIN	PART DE L'AFRIQUE CENTRALE DANS LA SUPERFICIE DU BASSIN (EN %)	ORGANISATION INTERNATIONALE DE BASSIN
Congo	3730,9	R.D. Congo, R.C.A, Cameroun, Gabon, Congo, Angola, Burundi, Rwanda	90 %	CICOS
Nil	3031,7	Burundi, R.D. Congo, Rwanda	0,8 %	IBN
Niger/Bénoué	2113,2	Cameroun, Tchad	5,0 %	ABN
Lac Tchad	2497,7	Cameroun, R.C.A, Tchad	56,3 %	CBLT
Zambèzi	1385,3	Angola	18,5 %	CFZ
Okavango	706,9	Angola	21,2 %	OKACOM
Ogoué	223,0	Gabon, Congo, Cameroun	100,0 %	
Komo		Guinee Equatoriale et Gabon	100%	
Cuvelai/Etoshia	167,4	Angola	31,9%	
Cunéné	110,0	Angola	86,7%	CTPCC
ABAKIR		Rwanda, Burundi, RDC	100%	
Cross	52,8	Cameroun	23,7 %	
Benito/Ntem	45,1	Cameroun, Guinée Equatoriale, Gabon	100,0 %	
Nyanga	12,3	Gabon, Congo	100,0%	
Chiloango	11,6	R.D. Congo, Congo	67,3 %	
Utamboni	7,7	Gabon, Guinée Equatoriale	100,0 %	
Mbé	7,0	Gabon, Guinée Equatoriale	100,0 %	
Akpa	4,9	Cameroun	61,7 %	
Lac Tanganyika	148	Burundi, R.D. Congo	22%	ALT
Lac Kivu	2,7	R.D. Congo	63%	

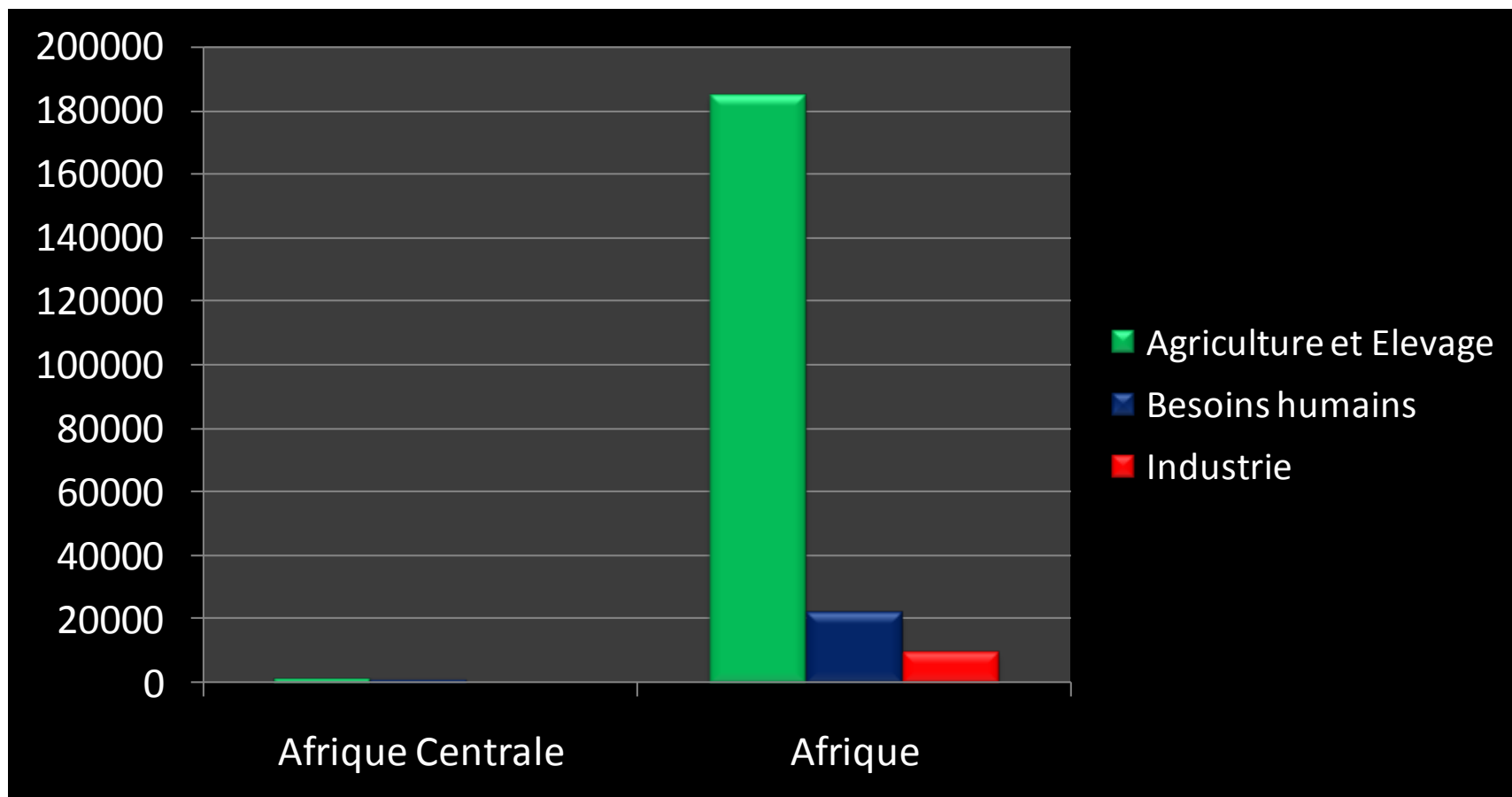
SYSTÈMES AQUIFÈRES PARTAGÉS	PAYS DE L'AFRIQUE CENTRALE (AUTRES PAYS)
Système de Bakassi	Cameroun, <i>Nigeria</i>
Aquifères de la Bénoué	Cameroun, <i>Nigeria</i>
Aquifère Manfi	Cameroun, <i>Nigeria</i>
Aquifères du Bassin du Lac Tchad	Tchad, RCA, Cameroun
Cuvette centrale du Congo	Congo, RDC
Karoo	RDC, RCA, Congo, <i>Soudan</i>
Aquifères du Tanganyika	RDC, Burundi, <i>Ouganda, Rwanda, Tanzanie</i>
Lualaba	RDC, <i>Tanzanie</i>
Aquifères côtiers	Angola, Congo, Gabon
Petit système 1	Congo, Gabon
Petit système 2	Congo, Gabon
Petit système 3	Congo, Gabon
Bassin Sédimentaire côtier II	RDC, Angola
Bassin intra-cratonique du Congo	RDC, Angola
Bassin sédimentaire côtier IV	Angola, <i>Namibie</i>
Sous-Bassin du Nord Kalahari-Karoo	Angola, <i>Namibie, Zambie, Botswana</i>
Bassin de Cuvelai-Etousha	Angola, <i>Namibie</i>

Cadre de gouvernance de la gestion des ressources en eau

Pays	Politique de l'eau	Lois ou autres documents juridiques sur l'eau	PANGIRE / PAS-GIRE / Schéma directeur	Organismes de bassins transfrontaliers
Guinée Equatoriale				
Cameroun				CICOS, ABN, CBLT
Gabon				CICOS
Congo				CICOS
RDC				CICOS, IBN, ABAKIR
Burundi				CICOS, IBN, ABAKIR
São Tomé e Príncipe				
Angola				CICOS, CFZ, OKACOM, CTPCC
Tchad				ABN, CBLT
RCA				CICOS, CBLT
RWANDA				IBN, ABAKIR
CEEAC				

CADRE JURIDIQUE DE GESTION DES RESSOURCES EN EAU PARTAGEES DE L'AFRIQUE CENTRALE

- Inexistence de cadre juridique régional de gestion des ressources en eau
- Un seul Etat membre à l'occurrence le Tchad a ratifié, le 26 septembre 2012, la Convention des Nations Unies de 1997 (Convention de New York)**
- Deux Etats membres que sont le Tchad et la RDC ont exprimé leur intérêt à la Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux (Convention sur l'eau)**
- Au niveau des bassins : ABN et CBLT disposent de charte de l'eau



*PRELEVEMENTS TOTAUX D'EAU EN AFRIQUE CENTRALE /
AFRIQUE (Million de m3)*

2- DEFIS

- Gouvernance des ressources en eau
 - Sur 11 Etats membres seulement 7 disposent de document de Politique Nationale de l'Eau,

- Connaissance des ressources en eau
 - Insuffisance du mécanisme d'acquisition de données et de connaissance sur le secteur de l'eau à tous les niveaux d'intervention

- Durabilité financière
 - seulement 5 Etats membres, à savoir le Burundi, la RD Congo, le Sao Tomé et Principe, le Tchad et la Guinée Equatoriale, allouent au moins 0,5% de leur Produit Intérieur Brut au secteur de l'eau.

- Mise en valeur des ressources en eau
 - le taux des prélèvements des ressources renouvelables totales de la Région est estimé à 0,14%, alors que la moyenne du continent est de 5,5%.

3- INSTRUMENTS DE MISE EN ŒUVRE DE LA GIRE / CEEAC

- ❑ Vision de la gestion des ressources en eau en Afrique Centrale au XXI^{ème} siècle (*adopté en **2000** par les Ministres chargés de la gestion des ressources en eau de l'Afrique Centrale*);
- ❑ Déclaration des Chefs d'Etats et de Gouvernement de la CEEAC, sur la Gestion Intégrée des Ressources en Eau « GIRE: Décision de (i) promouvoir la GIRE (**Octobre 2007**)
- ❑ Politique Régionale de l'Eau et cadre institutionnel régional de sa mise en œuvre (*adopté en **Octobre 2009** par les Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEEAC*)
- ❑ Plan d'Action Régional de Gestion Intégrée des Ressources en Eau de l'Afrique Centrale (mai 2015)
- ❑ Système d'Information sur l'Eau (*décembre 2015*)

- 
- The background of the slide features a large, faint watermark of the CEEAC-EGGAS logo. The logo is circular and contains a map of the region, with the text 'CEEAC-EGGAS' at the top and 'COMMISSION ECONOMIQUE DE L'AFRIQUE CENTRALE' at the bottom.
- ❑ **Elaboration en cours du projet de Convention pour la prévention et la résolution pacifique des conflits liés à la gestion des ressources en eau partagées**

 - ❑ instrument juridique contraignant afin de mettre efficacement ces ressources au service de la **coopération**, de la **paix** et du **développement** de la région;

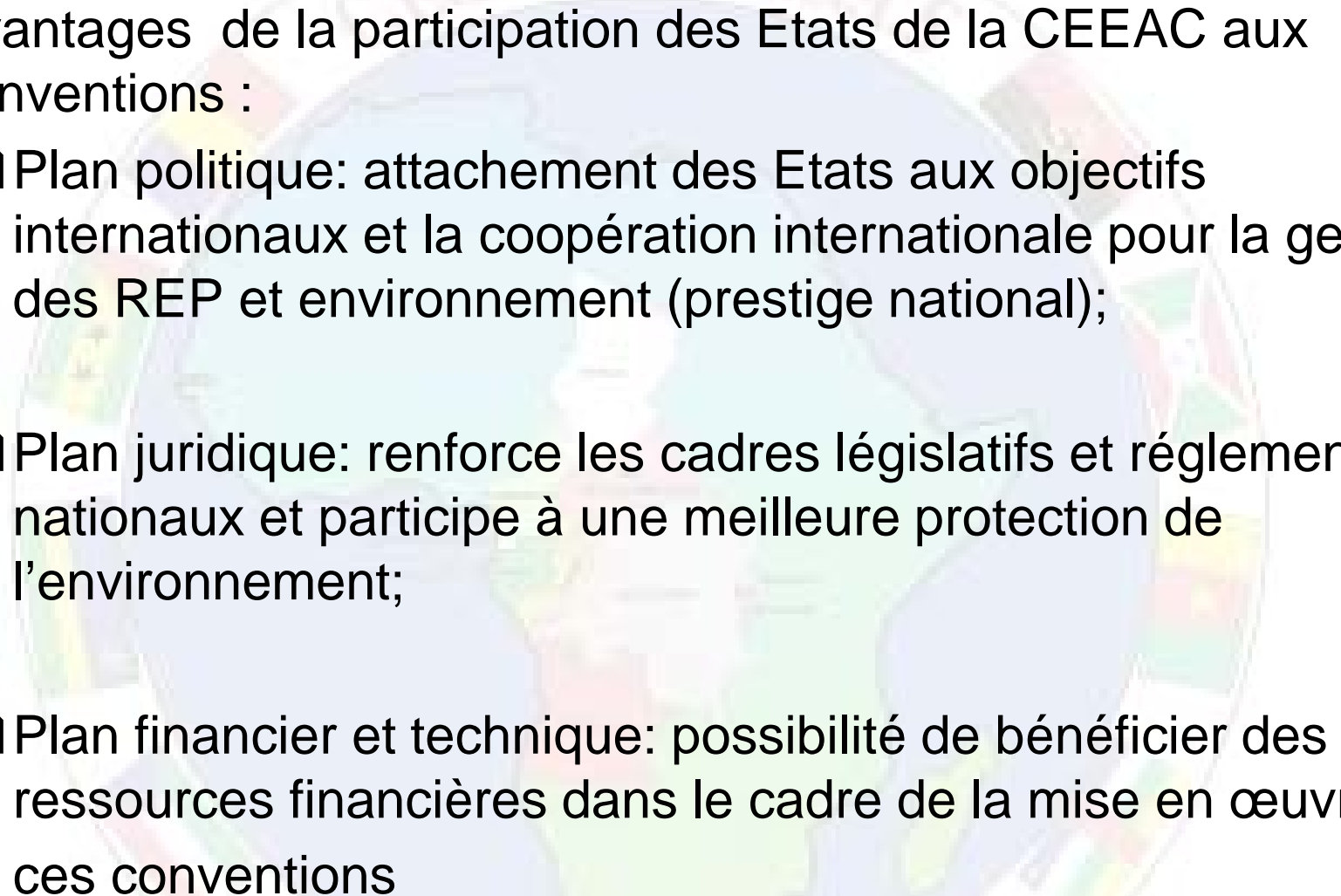
 - ❑ la Convention consacre la GIRE transfrontalière comme approche de gestion des ressources en eau partagées, impose aux Etats, une obligation générale de coopération sur tous les aspects de gestion des ressources en eau partagées et assure la promotion des accords de gestion des ressources en eau partagées de la CEEAC ainsi que des organisations de gestion des bassins

4- COOPERATION

- ❑ Afin de mobiliser les ressources nécessaires à l'amélioration de la gestion des ressources en eau , la CEEAC coopère avec
 - ❖ le cadre africain de l'eau (UA, AMCOW, NEPAD, BAD, FAE),
 - ❖ les organismes internationaux intervenants dans les secteurs de l'eau et de l'environnement (UNECE),
 - ❖ les organisations internationales des bassins (RAOB, CBLT, CICOS etc...),
 - ❖ Les Etats membres de la Communauté.

- ❑ La collaboration avec l'UNECE
 - ❑ Participation de la CEEAC aux différentes réunions du Groupe de travail sur la GIRE;
 - ❑ Expression d'intérêt pour la mise en œuvre de la Convention sur l'eau dans ses Etats membres
 - ❑ Appui technique de l'UNECE dans l'élaboration du projet de convention eau partagée que la CEEAC (mars 2016 Kinshasa)

- ❑ Comme perspectives de coopération avec le Secrétariat de la Convention sur l'eau, la CEEAC souhaite
 - ❑ Poursuite de son appui technique dans le processus de finalisation dudit projet de convention
 - ❑ Poursuivre le plaidoyer pour la ratification des deux conventions eau par les etats membres.

- 
- ❑ Avantages de la participation des Etats de la CEEAC aux conventions :
 - ❑ Plan politique: attachement des Etats aux objectifs internationaux et la coopération internationale pour la gestion des REP et environnement (prestige national);
 - ❑ Plan juridique: renforce les cadres législatifs et réglementaires nationaux et participe à une meilleure protection de l'environnement;
 - ❑ Plan financier et technique: possibilité de bénéficier des ressources financières dans le cadre de la mise en œuvre de ces conventions

An aerial photograph of a wide river system. In the foreground, a large, dark green island is partially submerged. In the middle ground, a smaller, lighter green island is surrounded by water. The river flows from the top left towards the bottom right. The sky is filled with white and grey clouds. The overall scene is a natural landscape with water and vegetation.

Je vous remercie